

Rue de l'Hôpital 2
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 50 50
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 4 janvier 2021

Communiqué de presse

COVID-19 : la vaccination mobile a débuté dans le Jura

Les premières vaccinations ont pu avoir lieu ce lundi 4 janvier 2021 dans le canton du Jura. Les résidents et le personnel de la Résidence Claire-Fontaine à Bassecourt ont été les premiers à pouvoir bénéficier du vaccin contre le coronavirus. La vaccination mobile se poursuivra ces prochains jours dans les institutions pour personnes âgées du canton. Le 18 janvier 2021, un centre cantonal de vaccination entrera en fonction à Courtételle.

Le canton du Jura a débuté la vaccination contre la COVID-19 ce lundi 4 janvier 2021. L'équipe mobile de vaccination a délivré les premiers vaccins à la Résidence Claire-Fontaine à Bassecourt. Une septantaine de personnes au sein de l'institution, résidents et personnel compris, ont décidé de se faire vacciner. Une cinquantaine de personnes ont pu en bénéficier ce jour, la vaccination se poursuivra demain dans cette institution, puis dans les autres institutions jurassiennes pour personnes âgées. «La vaccination est un élément déterminant pour endiguer la pandémie», indique Jean-Michel Hofmann, directeur de la Résidence Claire-Fontaine.

La vaccination mobile se poursuivra ces prochains jours dans le canton, dans un premier temps au rythme de 40 vaccinations environ à la demi-journée. A ce jour, le canton a reçu quelque 1000 doses de vaccin. Il est prévu que d'autres réceptions échelonnées suivront ces prochaines semaines. L'équipe mobile espère pouvoir se rendre dans toutes les institutions du domaine de la santé et du social dans les premières semaines de l'année pour administrer la première dose du vaccin aux personnes qui se sont annoncées. Le personnel soignant et les résidents ont le choix de bénéficier ou non du vaccin même si celui-ci est recommandé. Les personnes qui hésitent pourront bien sûr se faire vacciner ultérieurement.

Pour chaque vaccin, une deuxième injection doit être faite au minimum trois semaines après la première. La première phase de la vaccination mobile est destinée en priorité aux résidents et au personnel des institutions pour personnes âgées (EMS, UVP et appartements protégés) et des autres institutions résidentielles, sociales notamment. Au total, cela représente une vingtaine d'établissements. L'Hôpital du Jura procède, de son côté, à la vaccination des résidents pour ses structures de long séjour et du personnel.

Dès le 18 janvier prochain, le Jura proposera la vaccination aux personnes vulnérables vivant à domicile, aux personnes partageant leur domicile ainsi qu'au personnel de santé hors institutions (ambulatoire). C'est à cette date qu'ouvrira le centre cantonal de vaccination. Celui-ci sera localisé dans l'ancienne usine Simon & Membrez à Courtételle. Le centre cantonal de vaccination permettra dans un premier temps de réaliser une centaine de vaccinations par jour. Un dispositif d'inscription sera mis à disposition de la population tout prochainement. Une hotline spéciale vaccination sera également ouverte dès le 11 janvier 2021. Une communication plus détaillée sera faite à ce sujet.

Le reste de la population jurassienne de plus de 16 ans pourra se faire vacciner dans un troisième temps, soit au centre de vaccination, soit chez son médecin ou soit encore dans les pharmacies

autorisées. Le lieu de vaccination dépendra des recommandations de l'OFSP, du type de vaccin disponible et de la participation des professionnels de santé installés. Pour rappel, la vaccination est gratuite pour la population. Elle n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Il n'existe pas à ce jour de traitement contre la COVID-19 et le virus représente une menace pour tout un chacun, à commencer par les personnes vulnérables.

La vaccination vise plusieurs objectifs, à commencer par protéger la population contre les formes graves de la maladie et donc d'éviter la surcharge du système sanitaire, mais aussi de réduire les transmissions afin d'éradiquer la circulation du virus. La vaccination doit aussi permettre à terme à la société de retrouver des conditions «normales» de fonctionnement, même si cela nécessitera encore plusieurs mois. Les expériences récentes à l'étranger, notamment en Angleterre, sont très encourageantes ; la première injection réduit déjà le taux d'hospitalisation chez les personnes vaccinées de manière significative. Un accent est donc mis sur cette première injection, surtout pour les personnes vulnérables et leurs proches.

Les contaminations quotidiennes à la COVID-19 se situent toujours à un niveau élevé dans le Jura avec en moyenne quelque 25 cas ces derniers jours. Le strict respect des mesures de protection et d'hygiène est toujours de mise.

Annexe : images de la vaccination ce jour à La Résidence Claire-Fontaine à Bassecour.

Personnes de contact:

Jacques Gerber, ministre de l'Economie, de la Santé et l'Agriculture, tél. 032 420 52 03

Dr Christian Lanz, médecin cantonal, tél. 032 420 51 32

Nicolas Pétremand, chef du Service de la santé publique, tél. 032 420 51 22